

Extrait du site Education Physique et Sportive de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Moselle  
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eps57/spip.php?article66>

# Savoir évaluer en EPS

- Pédagogie et didactique - Des outils pour enseigner - Du volet EPS du projet d'école à la séance -



Date de mise en ligne : mercredi 2 février 2011

## **Description :**

En EPS, comme dans tous les autres champs disciplinaires, il y a nécessité d'évaluer et de faire évaluer les progrès.

---

**site Education Physique et Sportive de la Direction des Services**

**Départementaux de l'Education Nationale de Moselle**

---

*"La façon d'apprendre est plus importante que ce que l'on apprend, car elle ne s'oublie pas, même quand on a oublié ce que l'on a appris" - Geneviève Meyer.*

En EPS, comme dans tous les autres champs disciplinaires, il y a nécessité d'évaluer et de faire évaluer les progrès.

L'élève est un enfant qui agit en sachant qu'il apprend, en sachant ce qu'il va apprendre et en sachant comment mesurer ce qu'il a appris.

L'évaluation est un outil d'apprentissage et en conséquence doit être prévue par l'enseignant dès la conception du module. C'est à l'issue de l'observation des élèves lors de la première séance (évaluation diagnostique) que l'enseignant ajustera la progression proposée aux élèves.

- ▶ L'évaluation permet :
  - à l'élève, d'adapter son action en fonction du but à atteindre
  - au maître, de réguler son enseignement en mesurant les effets de son action pédagogique sur l'évolution du niveau de compétences des élèves
  - à l'élève et au maître, de mesurer les progrès au cours d'un module d'apprentissage ( de 6 à 12 séances ).
  
- ▶ Il s'agira de comparer le niveau initial au niveau final.
  
- ▶ L'évaluation engage l'élève dans une démarche active et motivante qui mobilise tout à la fois des compétences spécifiques, transversales, méthodologiques et langagières.
  
- ▶ Il s'agira pour le maître d'explicitier clairement le but de la tâche, les critères de réussite qui permettent aux élèves de se situer, mais aussi de comprendre leurs réussites ou leurs échecs. L'échec, l'erreur ne sont pas des fautes mais des « indicateurs dans le processus d'apprentissage » et ont un statut positif.
  
- ▶ C'est parce que l'élève connaît le but de la tâche, les critères de réussite, les compétences à acquérir qu'il peut mettre en oeuvre des stratégies cognitives pouvant le rendre autonome dans son travail et le conduire à progresser (évaluation formative). On peut impliquer les élèves dans l'élaboration de ces critères (évaluation formatrice).
  
- ▶ L'auto-évaluation et la co-évaluation participent à la régulation de l'apprentissage. Un temps de pratique suffisant est indispensable pour que les élèves multiplient les essais, analysent le résultat de leur action et s'engagent dans les remédiations proposées par le maître.